

"Exemplaire destiné à la mise à disposition du public, limité à la partie technique de l'aménagement conformément aux dispositions de l'article D 212-6 du code forestier"

Aménagement
forestier

AMENAGEMENT DE LA FORÊT DOMANIALE DE CITEAUX

Néant

Surface retenue pour la gestion 3612,22 ha

Modification d'aménagement

Directive régionale d'aménagement Bourgogne



NOTE DE PRESENTATION

AMENAGEMENT DE LA FORÊT DOMANIALE DE CITEAUX

2013 - 2028

Le contexte :

Ce **modificatif** est consécutif à l'acquisition des cantons dit de "Rèpe Nord" et de "Rèpe Sud" par l'Etat, par acte du 25/04/2012. Ce massif forestier traversé par l'autoroute A36 provient de la vente d'une forêt du Centre Hospitalier Universitaire de Dijon. Il jouxte la limite Est des parcelles 9, 10 et 12 de la forêt domaniale de Citeaux. Ce bois d'une contenance de 50,5535ha est incorporé à l'aménagement de la forêt domaniale de Citeaux. Il est divisé en 7 parcelles numérotées de 429 à 435.

Ce modificatif intègre également l'acquisition par acte du 22 septembre 2011 d'une enclave de 2,0904 ha. Cette surface est incorporée à la parcelle 285 de la forêt domaniale.

Les enjeux principaux de la forêt :

La forêt domaniale de Citeaux est une chênaie de plaine réputée pour la qualité de ses bois. Les sols sont majoritairement de bonne à très bonne fertilité. C'est une forêt de production avec également des enjeux écologiques reconnus: la forêt est comprise dans la ZPS et le SIC dénommé "Forêts de Citeaux et environs". Les enjeux d'accueil sont localisés. Le canton de Rèpe se situe dans ce même contexte de forêt de chênaie de production et est intégralement inclu dans les deux sites Natura 2000.

Principaux objectifs de ce modificatif de l'aménagement forestier :

Le but de ce modificatif est de définir les objectifs de gestion ainsi que les programmes de coupes et travaux sur les parcelles nouvellement acquises. Les décisions d'aménagement ne sont pas modifiées pour ce qui concerne les parcelles 1 à 428 déjà intégrées dans l'aménagement de cette domaniale élaboré pour la période 2009-2028. Excepté les deux réserves biologiques, la forêt continue d'être traitée intégralement en conversion en futaie régulière de chênes principalement. La seule modification concernant l'aménagement rédigé en 2009 et approuvé par arrêté du 14/10/2010 concerne la parcelle 285 qui voit sa surface augmenter de 2,09 ha mais qui conserve son classement. Dans le canton de Rèpe nouvellement acquis, la parcelle 431 est intégrée dans le groupe de régénération. Les perchis des parcelles 429 et 430 sont classés en amélioration de futaie régulière (groupe A2), et les parcelles 432 , 434 et 435 dans le groupe d'amélioration des peuplements de taillis sous futaie en conversion . La parcelle 433_A ,

Le programme d'actions prévoit :

pour les coupes :

La parcelle 431 fera l'objet de coupes progressives de régénération et sera terminée avant la fin de l'aménagement. Les autres parcelles feront toutes l'objet de coupes d'amélioration , à rotation de 14 ans (Parcelles 432, 433B, 434 et 435), ou 6 ans pour les perchis (P429 et 430). Toutes les parcelles seront cloisonnées pour limiter les tassements du

pour les travaux :

Dans les parcelles 431 et 433_A, les travaux de dégagements et entretiens des semis de chênes sessiles seront réalisés conformément aux itinéraires sylvicoles du guide des chênaies continentales. Des passages busés seront installés au départ des lignes de parcelle pour faciliter le passage des fossés bordiers de la sommière. Des plaques de parcelles seront mises en place pour identifier les nouvelles acquisitions ainsi qu'un panneau "forêt domaniale de Citeaux" et une barrière à l'entrée sud du nouveau massif.

Bilan prévisionnel

Les recettes prévisionnelles complémentaires, du fait de ce modificatif, sont estimées à 24 961 €/an, les dépenses sur ces mêmes parcelles sont évaluées à 1 200 €/an. Le bilan est ainsi amélioré de plus de 23 000 €/an. Le bilan prévisionnel s'établit sur l'ensemble de la forêt à 1 124 218 €/an soit 311 €/ha/an hors impôts et frais de gestion.

1. ETAT DES LIEUX - BILAN

1.1 Présentation générale de l'aménagement

Situation administrative	
Nom de l'aménagement	AMENAGEMENT DE LA FORÊT DOMANIALE DE
N° Modification d'aménagement	1

Numéro du ou des départements de situation	21 - Côte d'Or
Communes de situation	sur Boncourt le Bois (2,0904 ha)
N° ONF de la région nationale IFN de référence	327- Vallées et plaine de la Saône et affluents
Directive régionale d'aménagement de référence	Bourgogne

Type d'aménagement forestier	Modification d'aménagement
Arrêté du	
Décision du (modification d'aménagement)	

Période d'application	Année début	Année échéance
	2013	2028

Détail des forêts aménagées			dernier aménagement	
Dénomination	Identifiant national forêt	Surface cadastrale	date arrêté	année de début
Cîteaux	F2165W	3 612,21 68 ha	14/10/2010	2009

Surface retenue pour la gestion	3 612,22 ha
Surface boisée en début d'aménagement	3 554,20 ha
Surface en sylviculture de production	3 535,17 ha

COMMENTAIRES : La surface des acquisitions (52,64ha) est intégralement constituée de surface boisée en sylviculture de production. La surface non boisée sur l'ensemble de la forêt correspond principalement aux emprises d'infrastructure et marginalement aux étangs (0,67ha). La surface hors sylviculture correspond à la Réserve biologique intégrale.

1.2 La forêt dans son territoire

Répartition des fonctions principales par niveau d'enjeu (en ha)				
Fonction principale	enjeu nul ou sans objet	enjeu faible ou ordinaire ou local	enjeu moyen ou reconnu	enjeu fort
production ligneuse	nul 78 ha	faible 28 ha	moyen	fort 3 506 ha
biodiversité		ordinaire 3 ha	reconnu 3 562 ha	fort 47 ha
paysage, accueil, eau potable		local 3 612 ha	reconnu	fort
protection contre les risques naturels	nul 3 612 ha	faible	moyen	fort

COMMENTAIRES : Les enjeux nuls de production correspondent aux surfaces non boisées ainsi qu'à celle de la réserve intégrale. La forêt est en quasi totalité située en Site Natura 2000 (à l'exception de la pointe ouest de la parcelle 10) justifiant un enjeu reconnu de la fonction écologique. Par ailleurs, deux réserves biologiques (intégrale et dirigée) ont été mises en place sur cette forêt sur 47 ha (enjeu fort de la fonction biodiversité et nul ou faible de l'enjeu de production sur ces surfaces). L'enjeu de fréquentation est local.

Cadre réglementaire	surface concernée	références ou nom
Réserve biologique intégrale (RBI)	17 ha	RBI de Citeaux
Réserve biologique dirigée (RBD)	29 ha	RBD de citeaux

CONSEQUENCES SUR L'AMENAGEMENT : Se référer à l'aménagement de 2009

Eléments du territoire orientant les décisions	surface concernée	références ou nom
Natura 2000 habitats (ZSC)	3 609 ha	FR2601013 "Forêt de Citeaux et environs"
Natura 2000 oiseaux (ZPS)	3 609 ha	FR2612007 "Forêt de Citeaux et environs"
ZNIEFF de type I	252 ha	0037-0001(haute forêt de Citeaux); 0037-0002 (bois des grandes et petites plaines);0037-
ZNIEFF de type II	3 490 ha	0037 (Forêts de citeaux et Izeure)

CONSEQUENCES SUR L'AMENAGEMENT : de nombreuses mesures ont été prises en faveur des espèces et habitats d'intérêt communautaire (se référer au paragraphe 5.5 de l'aménagement de 2009). Ces mesures s'appliquent à l'ensemble de la forêt y compris aux parcelles qui font l'objet de cet additif.

Menaces fortes imposant des adaptations de gestion	surface concernée
--	-------------------

Il n'existe pas menace forte : problèmes sanitaires graves, densité d'ongulés, incendie, risques foncier, essence inadaptée.....

Éléments imposant des mesures particulières	surface concernée
Sensibilité des sols (tassement: sites toujours très sensibles)	3 536 ha
Protection des eaux de surface (ripisylves, étangs, cours d'eau)	50 ha
Protection du patrimoine culturel et mémoriel	1 ha
Peuplements classés matériel forestier de reproduction	26 ha

CONSEQUENCES SUR L'AMENAGEMENT : se référer à l'aménagement de 2009 (concernant la prise en compte des mares, rus , étangs -prescriptions relatives aux coupes page 73)

Autres éléments impactant fortement la	surface concernée
--	-------------------

Il n'existe pas d'élément recensé : aéroport, relais hertzien, mitraille, droits d'usage, dégâts de tempête...

1.3 Conditions naturelles et peuplements forestiers

Altitudes extrêmes	minimum	maximum
	190 m	227 m

Unités stationnelles		
Code	Libellé	surface
1114a	Chênaie sessiliflore hêtraie charmaie acidophile à fétuque hétérophylle sur limons	51,00 ha
1115	Chênaie hêtraie charmaie mésoneutrophile sur limons	2,00 ha
TOTAL		53,00 ha

COMMENTAIRES : seules les unités stationnelles correspondant aux nouvelles parcelles 429 à 435 sont ici décrites. Les 2 ha de station 1115 se trouvent dans la partie basse de la parcelle 430. Référence utilisée: catalogue des types de stations forestières de la plaine de Saône-Gilles Bailly (1995). Ces unités stationnelles correspondent au Groupe stationnel B3A (US 1114a) et B3C (US 1115) de la DRA Bourgogne.

Essences présentes dans la forêt	% de la surface boisée
Libellé	
Chêne rouvre ou pédonculé	80%
Hêtre	5%
Autre feuillu	15%
TOTAL	100%

COMMENTAIRES : il s'agit dans ce tableau de la répartition des essences pour l'ensemble du massif

Répartition des types de peuplement		
Code	Libellé	surface
S CHE GB R1	Peuplement issu de Taillis sous futaie de chêne, à Gros bois, surface terrière comprise entre 13 et 17 m ²	34,42 ha
F CHS 0/20ans	Futaie régulière de chêne sessile âgée de 0/20 ans (stade semis, 2 à 3 m de hauteur)	2,75 ha
F CHS 20/45 ans	Futaie régulière de chêne sessile âgée de 20/45 ans (stade perchis - âge 32 ans - HO compris entre 14 et 16 m)	15,47 ha
TOTAL		52,64 ha

COMMENTAIRES : Seuls les peuplements des parcelles récemment acquises (objet du modificatif) sont ici décrites. La typologie utilisée est celle retenue dans l'aménagement de 2009. Cette description a fait l'objet d'une cartographie (cf annexe). La partie enclavée dans la parcelle 285 n'est pas cartographiée, elle porte un peuplement du type S CHE GB R1.

2. PROPOSITIONS DE GESTION

2.1 Définition des objectifs de gestion

La note de présentation explicite les principaux objectifs de gestion retenus pour cet aménagement.

2.2 Traitements, essences objectifs, critères d'exploitabilité

Traitements sylvicoles	surface préconisée	aménagement passé
Futaie régulière dont conversion en futaie régulière	3506,97 ha	3454,32 ha
Attente sans traitement défini	28,21 ha	28,21 ha
Hors sylviculture de production	77,04 ha	
TOTAL	3612,22 ha	

COMMENTAIRES : La forêt continue d'être traitée en conversion en futaie régulière y compris sur les nouvelles parcelles. Choix conforme à la DRA compte tenu des peuplements présents régularisés en gros bois ou petits bois . Les nombres mentionnés dans ce tableau correspondent à l'ensemble de la forêt. Les 28,21 ha sans traitement défini correspondent à la Réserve biologique dirigée dont le plan de gestion n'est pas encore rédigé.

Essences objectif et critères d'exploitabilité				
Essences objectif	précisions	surface en sylviculture de product.	%	âge retenu (sulvi surfacique)

Chêne pédonculé		25,53 ha	0,7%	90
Chêne sessile	référentiel sylvicole: cerne large	1121,71 ha	31,7%	150
Chêne sessile	réserve biologique dirigée	28,21 ha	0,8%	150
Chêne sessile	référentiel sylvicole: cerne fin	286,13 ha	8,1%	180
Chêne sessile	référentiel sylvicole: cerne large	2061,92 ha	58,3%	160
Frêne commun		11,67 ha	0,3%	70
TOTAL		3535,17 ha		

COMMENTAIRES : Les jeunes futaies (semis et perchis des nouvelles parcelles 429, 430 et 433A) sont orientées vers une sylviculture à cerne large afin de combler le trou de production attendu dans 60 à 80 ans (âge d'exploitabilité fixé à 150 ans). Pour les parcelles actuellement en TSF, un âge moyen de 160 ans est retenu.

2.3 Effort de régénération

Aménagement passé	<i>surface</i>
<i>Surface à régénérer prévue</i>	<i>580,70 ha</i>
<i>Surface effectivement régénérée</i>	<i>485,06 ha</i>

COMMENTAIRES : Rappel bilan pour la période 1987-2008 (aménagement couvrant initialement la période 1987-2011 dont la révision a été anticipée en 2009)

Nouvel aménagement	
Traitements avec renouvellement suivi en surface	3506,97 ha
Surface d'équilibre (Se)	451,86 ha
Surface disponible à l'ouverture en régénération (Sd)	818,55 ha
Contrainte de vieillissement guidant l'ouverture en régé. (Sv)	216,69 ha
F.régulière : surface du groupe de régénération (GR)	638,44 ha
Surface à ouvrir (So)	421,75 ha
Surface à terminer (St)	526,45 ha
Traitements en Taillis ou TSF	0,00 ha
Traitements avec renouvellement non suivi en surface	0,00 ha

COMMENTAIRES : Les surfaces de référence Se, Sd et Sv ont été recalculées en intégrant les nouvelles surfaces et également les nouvelles définitions pour Sd et Sv. Globalement, tous les peuplements issus de taillis sous futaie sont à convertir sur une période de 60 ans ainsi que les plus anciens peuplements de futaie. Le diamètre moyen est actuellement proche de 58 cm.

La surface disponible est donc importante durant cette période de 60 ans si l'on retient un diamètre minimum de 60 cm. A contrario la contrainte de vieillissement est peu élevée sur les 20 prochaines années (216,69 ha avec un diamètre maximal de 80cm) mais cette contrainte va augmenter sur 40 ans (622,16 ha) et surtout 60 ans (717,82ha). La parcelle 431, la plus vieillie parmi les parcelles acquises (Diamètre moyen 63 cm), est intégrée au groupe de régénération (à entamer et terminer).

2.5 Programme d'actions : coupes

Année	Unité de programmation de coupe			Groupe	Surface UG totale	Type de peuplement	Code coupe	Précisions
	P ^{lle}	UG	Partie d'UG					
2014	285		P	AMETS	8,03 ha	CCHXM1	ACT	zone acquise en 2011
2014	432		P	AMETS	9,19 ha	CCHXG1	EMC	Pie nord à taillis âgé
2015	429			AMEFP	9,97 ha	FCHSP2	A1	
2015	430			AMEFP	5,50 ha	FCHSP2	A1	
2015	432		P	AMETS	9,19 ha	CCHXG1	ACT	Pie nord à taillis âgé
2016	434			AMETS	6,60 ha	CCHXG1	EMC	
2016	435			AMETS	7,76 ha	CCHXG1	EMC	
2016	433	B		AMETP	3,77 ha	CCHXG1	EMC	
2017	434			AMETS	6,60 ha	CCHXG1	ACT	
2017	435			AMETS	7,76 ha	CCHXG1	ACT	
2017	433	B		AMETP	3,77 ha	CCHXG1	APR	
2018	431			REGFT	5,01 ha	CCHXG1	RCV	
2020	431			REGFT	5,01 ha	CCHXR1	RS1	
2021	429			AMEFP	9,97 ha	FCHSP2	A2	
2021	430			AMEFP	5,50 ha	FCHSP2	A2	
2023	431			REGFT	5,01 ha	CCHXR1	RD	
2027	285			AMETS	8,03 ha	CCHXM1	ACT	en totalité
2028	432			AMETS	9,19 ha	CCHXG1	ACT	en totalité

Prescriptions spéciales à mettre en œuvre

motif	localisation	prescriptions
Présence possible de Sonneur à ventre jaune	Forêt	Remise en état des voies de desserte à privilégier entre le 15 septembre et le premier avril.
En faveur de l'avifaune, selon présence	Forêt	Voir § 5.2 et 5.5 de l'aménagement de 2009

Indicateur de suivi : surface terrière (G) à récolter

G total à récolter durant aménagement	39 150 m ²
Volume bois fort total à récolter durant aménagement	370 960 m ³

2.5 Programme d'actions : travaux

Code Travaux sylvicoles (ITTS)	Libellé des travaux	Unités de gestion (facultatif)	Surface travaillée	Précautions / Observations	Coût total indicatif
1CHX01	régénération naturelle de chêne sessile	433_A	2,75	dernier dégagement -classe 3	1 900 €
5CHS02	amélioration peuplement	433_A	2,75	travaux classe 4 et 5 pie	4 912 €
1CHX01	régénération naturelle de chêne sessile	431	5,01	travaux classe 1 et 2	9 033 €
Total					15 845 €
soit annuellement					990 €/an

COMMENTAIRES : La régénération de la parcelle 433A est à terminer (hauteur 2,5m actuellement) avec un Ce tableau ne concerne que les parcelles objet de cette modification d'aménagement.

Travaux d'infrastructure (description)	Localisation	Long. (m) ou q ^{té}	Précautions / Observations	Coût total indicatif
Pose d'aqueducs		4	bord sommière: lignes 429/431-430/432-433/435- bord 434	1 200 €
Pose panneau forêt domaniale	P430 /429	1	En remplacement du panneau "CHU"	850 €
Pose barrière	P430 /429	1	Entrée sommière sud	994 €
Pose plaques de parcelles	P429 à 435	28		200 €
Total				3 244 €
soit annuellement				203 €/an

COMMENTAIRES : ce tableau ne concerne que les travaux à réaliser dans le massif objet de cette modification d'aménagement.

Travaux non sylvicoles (description)	Localisation	Quantité	Précautions / Observations	Coût total indicatif
Néant				
Total				0 €
soit annuellement				0 €/an

2.6 Engagement environnemental

Engagement environnemental lié au maintien de vieux bois		Surface boisée
Surfaces en vieillissement	Ilots de vieillissement (groupe ILV)	20,00 ha
	RBD : surface boisée avec maintien de Très Gros Bois	28,21 ha
Surfaces en sénescence	RBI : surface boisée (dans la limite de 500 ha)	19,03 ha

COMMENTAIRES : Rappel de l'aménagement de 2008. Il n'est pas créé de nouvelles surfaces en vieillissement sur le nouveau massif objet du modificatif.

Engagement environnemental retenu par le propriétaire		Retenu
Compatibilité gestion proposée et objectifs Natura 2000	Résultat expertise	
Natura 2000 : Niveau de compatibilité Docob et gestion préconisée	Existence d'un DOCOB approuvé ; l'aménagement est compatible avec le DOCOB et ne génère pas d'effet notable dommageable	

COMMENTAIRES :

⇒ Voir évaluation des incidences Natura 2000 dans les pages 80 et 81 de l'aménagement initial.

3. RECAPITULATIFS - INDICATEURS DE SUIVI

Production biologique estimée	
en m ³ /ha/an sur surface sylviculture	5,4 m ³ /ha/an
soit sur l'ensemble en sylviculture	18 913 m³/an

Bilan annuel des récoltes	prévisible	passé*	conditionnel
Feuillus (f)	13 692 m ³ /an		
Résineux (r)			
Total tiges (1 = f + r)	13 692 m ³ /an	0 m ³ /an	0 m ³ /an
Taillis, houppiers (2)	9 493 m ³ /an		
Total bois fort (1 + 2)	23 185 m³/an	0 m³/an	0 m³/an
dont % de prod. accid.			
soit en m³/ha/an sur la surface totale retenue :	6,4 m³/ha/an	0,0 m³/ha/an	0,0 m³/ha/an
soit en m³/ha/an sur surf. en sylviculture de production :	6,6 m³/ha/an	0,0 m³/ha/an	0,0 m³/ha/an

Répartition des volumes par type de coupe	prévisible	passé*	conditionnel
Régénération	10 500 m ³ /an		
Amélioration	12 685 m ³ /an		
Autres (dont irrégulier)	0 m ³ /an	0 m ³ /an	0 m ³ /an

Bilan financier annuel en euros de l'année	prévisible	passé*	conditionnel
Recettes bois (<i>frais d'exploitation des bois façonnés déduits</i>)	1 264 735 €		
Recettes chasse	98 125 €		
Autres recettes	1 000 €		
<i>Subventions et aides possibles</i>			
Dépenses travaux sylvicoles	129 447 €		
Dépenses travaux infrastructure	107 045 €		
Dépenses travaux non sylvicoles	3 150 €		
Bilan annuel	1 124 218 €	0 €	0 €
soit en €/ha/an sur surface retenue pour la gestion	311 €	0 €	0 €
soit en €/ha/an sur surf. en sylviculture de production	318 €	0 €	0 €

* Période du bilan passé :

COMMENTAIRES : ces bilans ont été établis pour l'ensemble de la forêt , les récoltes, recettes et dépenses afférentes aux nouvelles parcelles objet de ce modificatif ont été ajoutées aux bilans figurant dans l'aménagement de 2008.

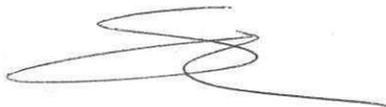
ETUDE REALISEE PAR :

Direction de l'étude et rédaction : Sophie Quinto, IDAE, responsable service Forêt, agence Bourgogne EST

Etude de terrain et inventaires : Michel Denuit , RUT et personnels de l'UT de Citeaux

Cartographie : Julien Perfettini-Derenne

Rédigé le 27/05/2013
par le responsable Forêt de l'Agence
Signé : Quinto Sophie



Vérifié le
par le resp. aménagement de la DT
Signé : BRIMONT Gérard

Proposé le
par le directeur d'Agence
Signé : ROUSSET Olivier



LISTE DES ANNEXES

1_ Tableau de correspondance entre les parcelles forestières et les références cadastrales

2_ Résultats des inventaires : parcelles 433_B, 285 pie, 431, 435 pie

3_ Carte des groupes stationnels

4_ Carte des peuplements

5_ Carte d'aménagement

Forêt domaniale de CITEAUX

état du 24-04-2013

Correspondance entre les parcelles forestières et les références cadastrales

Parcelle forestière	Référence cadastrale	Lieu-dit	Parti e	Surf. cadastrale	Surface additif	Surface totale (a)
285	21088-D-27	LA GRANDE		1 ha 75 a 88 ca		8,03
	21088-D-28	LA GRANDE		2 ha 09 a 04 ca	2,0904	
	21088-D-29	LA GRANDE		2 ha 09 a 04 ca		
	21088-D-30	LA GRANDE		2 ha 09 a 04 ca		
429	21022-F-64	LA REPE	X	9 ha 97 a 48 ca	9,9748	9,97
430	21022-F-64	LA REPE	X	5 ha 50 a 33 ca	5,5033	5,50
431	21022-F-64	LA REPE	X	5 ha 01 a 36 ca	5,0136	5,01
432	21022-F-61	LA REPE		13 a 20 ca	9,1918	9,19
	21022-F-64	LA REPE	X	9 ha 05 a 98 ca		
433	21022-F-63	LA REPE	X	6 ha 51 a 52 ca	6,5152	6,52
434	21022-F-63	LA REPE	X	6 ha 59 a 60 ca	6,5960	6,60
435	21022-F-63	LA REPE	X	7 ha 75 a 88 ca	7,7588	7,76
Sous Total additif				58 ha 58 a 35 ca	52,6439	
Total Forêt domaniale				3 612 ha 21 a 68 ca	3612,2168	3612,2200

Forêt domaniale de CITEAUX

état du 24-04-2013

Correspondance entre les parcelles forestières et les références cadastrales

Parcelle forestière	Référence cadastrale	Lieu-dit	Parti e	Surf. cadastrale	Surface additif	Surface totale (a)
285	21088-D-27	LA GRANDE		1 ha 75 a 88 ca	2,0904	8,03
	21088-D-28	LA GRANDE		2 ha 09 a 04 ca		
	21088-D-29	LA GRANDE		2 ha 09 a 04 ca		
	21088-D-30	LA GRANDE		2 ha 09 a 04 ca		
429	21022-F-64	LA REPE	X	9 ha 97 a 48 ca	9,9748	9,97
430	21022-F-64	LA REPE	X	5 ha 50 a 33 ca	5,5033	5,50
431	21022-F-64	LA REPE	X	5 ha 01 a 36 ca	5,0136	5,01
432	21022-F-61	LA REPE		13 a 20 ca	9,1918	9,19
	21022-F-64	LA REPE	X	9 ha 05 a 98 ca		
433	21022-F-63	LA REPE	X	6 ha 51 a 52 ca	6,5152	6,52
434	21022-F-63	LA REPE	X	6 ha 59 a 60 ca	6,5960	6,60
435	21022-F-63	LA REPE	X	7 ha 75 a 88 ca	7,7588	7,76
Sous Total additif				58 ha 58 a 35 ca	52,6439	
Total Forêt domaniale				3 612 ha 21 a 68 ca	3612,2168	3612,2200

Forêt DOMANIALE CITEAUX

Tarif de cubage nom numéro	Essence 1	Essence 2	Essence 3	AUTRES	Type de volume Grume
	CHENE	FRENE	AUT. NOBLES		
	B1	B1	B1	B1	
20	0,41	0,41	0,41	0,41	
25	0,70	0,70	0,70	0,70	
30	0,57	0,57	0,57	0,57	
35	0,76	0,76	0,76	0,76	
40	1,07	1,07	1,07	1,07	
45	1,34	1,34	1,34	1,34	
50	1,64	1,64	1,64	1,64	
55	2,12	2,12	2,12	2,12	
60	2,85	2,85	2,85	2,85	
65	3,31	3,31	3,31	3,31	
70	3,82	3,82	3,82	3,82	
75	4,13	4,13	4,13	4,13	
80	4,69	4,69	4,69	4,69	
85	5,29	5,29	5,29	5,29	
90	5,93	5,93	5,93	5,93	
95	6,62	6,62	6,62	6,62	
100	7,34	7,34	7,34	7,34	
105	8,11	8,11	8,11	8,11	
COEFFICIENTS HOUPIERS (en % vol grume)					
30-45	60				
50 et +	70				

Forêt DOMANIALE CITEAUX

parcelle 435pie Surface
n° sous plle ex 14 CHU Local.

4,11

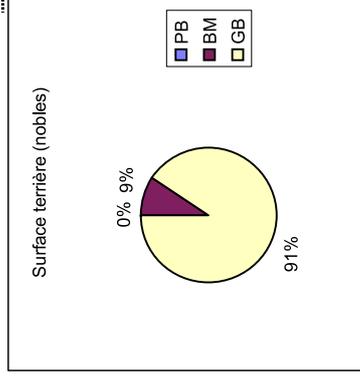
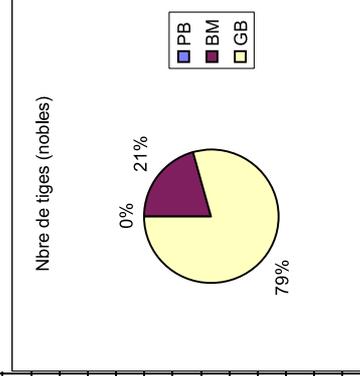
(ha)

Date inventaire

févr-11

Diam.	CHENE			FRENE			AUTRES			TOTAL
	g un.	Nbre	Nbre	Nbre	Nbre	Nbre	Nbre	Nbre	Nbre	
20	0,03									
25	0,05									
30	0,07	11				50			61	
35	0,10	8				28			36	
40	0,13	5				13			19	
45	0,16	16				2			18	
50	0,20	20				3			24	
55	0,24	40							40	
60	0,28	35							35	
65	0,33	24							24	
70	0,38	12							12	
75	0,44	16							16	
80	0,50	3							3	
85	0,57	3							3	
90	0,64	1							1	
95	0,71									
100	0,79									
105	0,87									
TOTAL		194	2	96	292					

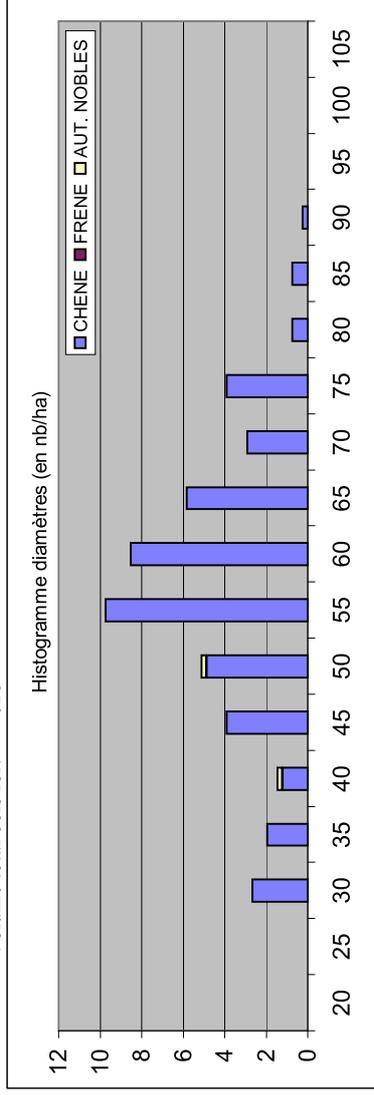
GGB/GBM	CHENE	FRENE	NOBLES	TOTAL
n60+/n50+	9,92		9,70	3,65
n70+/n50+	0,61		0,61	0,59
Dg	0,23		0,23	0,22
Dg40+	58	#DIV/0!	58	51
	60	#DIV/0!	60	59



Détails Autres nobles	
Fruiter	HET
20	
25	
30	
35	
40	1
45	
50	1
55	
60	
65	
70	
75	
80	
85	
90	
95	
100	
105	

CHENE	FRENE			NOBLES			TOTAL		
	N	G	V Grume	N	G	V Grume	N	G	V Grume
PB									
BM	10	1,1	10	10	1,2	10	33	3,2	26
GB	37	11,4	108	38	11,4	109	38	11,6	110
BM+GB	47	12,5	118	48	12,6	118	71	14,8	136
Total	47	12,5	118	48	12,6	118	71	14,8	136

Volume total 'grume' 484
Volume total bois fort 818



Volume total 'grume' 558
Volume total bois fort 892

Total Détails AF F.D F.T Tremble

20	25	28	15	10	1	1	2	55	60	65	70	75
50	30	22	13	3	1	1	2	55	60	65	70	75
28	35	13	15	10	1	1	2	55	60	65	70	75
13	40	3	10	10	1	1	2	55	60	65	70	75
2	45	1	1	1	1	1	2	55	60	65	70	75
3	50	1	1	2	1	1	2	55	60	65	70	75
55	55							55	60	65	70	75
60	60							55	60	65	70	75
65	65							55	60	65	70	75
70	70							55	60	65	70	75
75	75							55	60	65	70	75

CHA charme BOU Bouleau TRE tremble ROB robinier

Forêt DOMANIALE CITEAUX

5,01

(ha)

fevrier 2011

parcelle

431

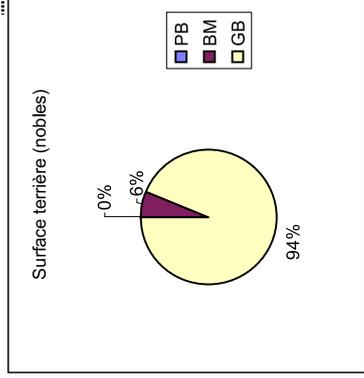
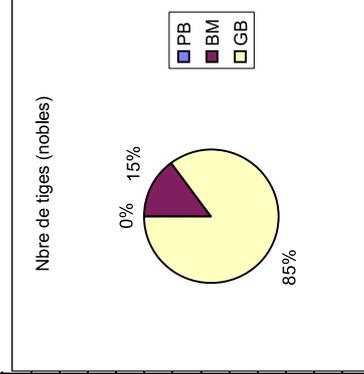
Surface

n° sous plle (ex 18 CHU) Local.

CHENE FRENE AUT. NOBLES AUTRES TOTAL

Diam.	g un.	Nbre	Nbre	Nbre	Nbre	Nbre	TOTAL
20	0,03						
25	0,05						
30	0,07	3			53	56	
35	0,10	3	1		29	33	
40	0,13	9			11	20	
45	0,16	16			2	18	
50	0,20	25			1	26	
55	0,24	29				29	
60	0,28	38				38	
65	0,33	22				22	
70	0,38	23				23	
75	0,44	17				17	
80	0,50	9				9	
85	0,57	12				12	
90	0,64	4				4	
95	0,71	1				1	
100	0,79	1				1	
105	0,87						
TOTAL		212	1	96		309	

GGB/GBM	CHENE	FRENE	NOBLES	TOTAL
n60+/n50+	14,74		14,41	4,94
n70+/n50+	0,70		0,70	0,70
Dg	0,37		0,37	0,37
Dg40+	63	#DIV/0!	63	55
	64	#DIV/0!	64	62



Diam.	CHENE	FRENE	NOBLES	TOTAL	Détails Autres nobles
20					Fruitier
25					ERC
30					
35					
40					
45					
50					
55					
60					
65					
70					
75					
80					
85					
90					
95					
100					
105					

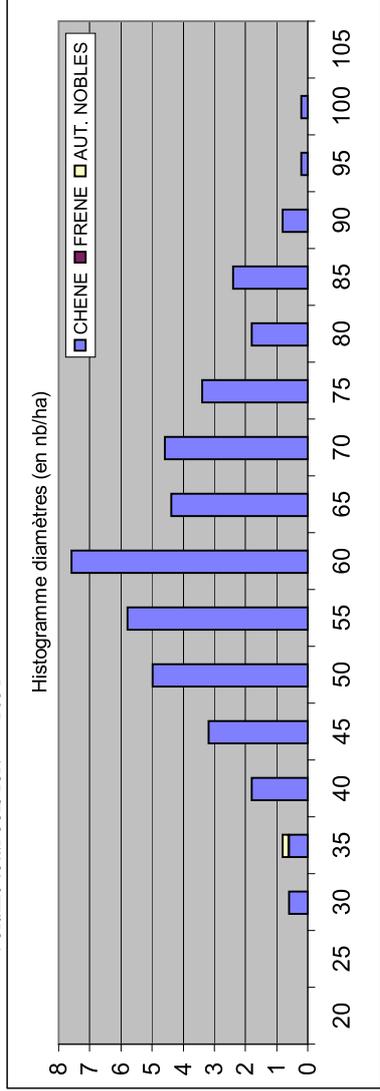
	CHENE			FRENE			NOBLES			TOTAL		
	N	G	V Grume	N	G	V Grume	N	G	V Grume	N	G	V/N
PB	6	0,8	7				6	0,9	7	25	2,5	20
BM	36	12,3	117				36	12,3	117	36	12,3	117
GB	42	13,1	124				43	13,1	124	62	14,8	138
BM+GB	42	13,1	124				43	13,1	124	62	14,8	138
Total	42	13,1	124	2,93			43	13,1	124	62	14,8	138

Volume total 'grume' 620

Volume total bois fort 1051

Volume total bois fort 1120

Total Détails AF Charme Bouleau Tremble



Forêt DOMANIALE CITEAUX

parcelle 433 B

3,77

(ha)

févr-11

Actualisation en 2011 de l'inventaire de 2000

Date inventaire

Surface

Local.

Diam.	CHENE			FRENE			AUTRES			TOTAL		
	g un.	Nbre	Nbre	Nbre	Nbre	Nbre	Nbre	Nbre	Nbre	Nbre	Nbre	
20	0,03											
25	0,05											
30	0,07	5	3	62	70							
35	0,10	10		16	26							
40	0,13	12		4	16							
45	0,16	27			27							
50	0,20	33			33							
55	0,24	40			40							
60	0,28	22			22							
65	0,33	25			25							
70	0,38	13			13							
75	0,44	9			9							
80	0,50	5			5							
85	0,57	3			3							
90	0,64	1			1							
95	0,71											
100	0,79											
105	0,87											
TOTAL		205	3	82	290							

GGB/GBM

n60+/n50+

n70+/n50+

Dg

Dg40+

CHENE	FRENE	NOBLES	TOTAL
6,23		6,05	3,22
0,52		0,52	0,52
0,21		0,21	0,21
57	#DIV/0!	56	50
58	#DIV/0!	58	58

Détails Autres nobles

Fruiter HET

20

25

30

35

40

45

50

55

60

65

70

75

80

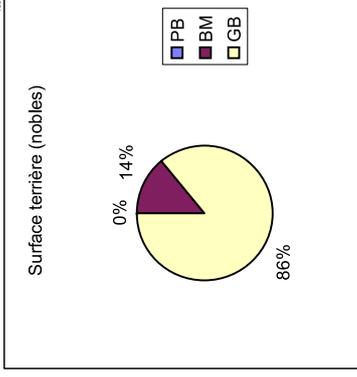
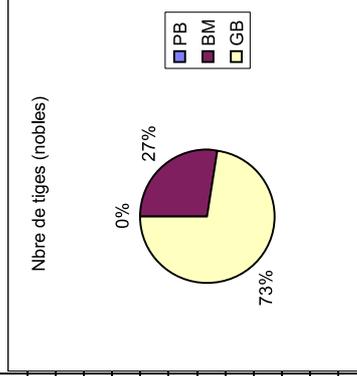
85

90

95

100

105



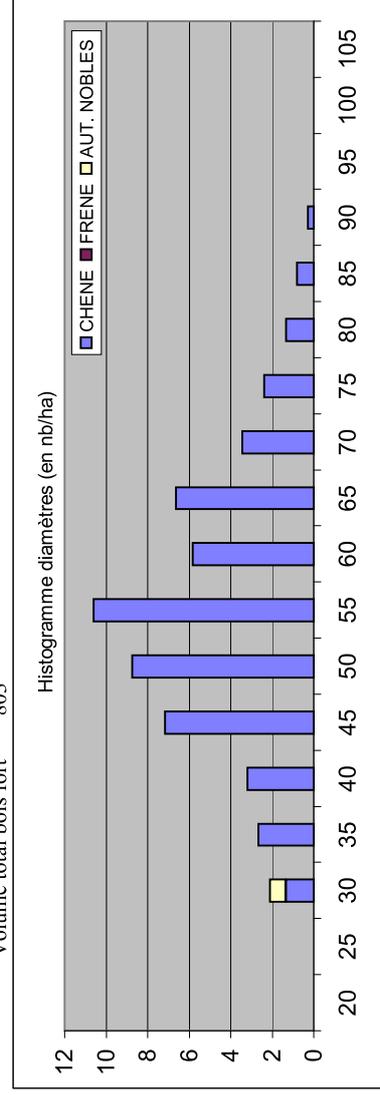
	CHENE			FRENE			NOBLES			TOTAL		
	N	G	V Grume	N	G	V Grume	N	G	V Grume	N	G	V/N
PB												
BM	14	1,9	16				15	1,9	16	37	3,6	30
GB	40	11,8	110				40	11,8	110	40	11,8	110
BM+GB	54	13,6	126				55	13,7	127	77	15,4	140
Total	54	13,6	126	2,32			55	13,7	127	77	15,4	140

Volume total 'grume' 476

Volume total bois fort 803

Volume total 'grume' 529

Volume total bois fort 857



Forêt DOMANIALE CITEAUX

parcelle
n° sous plle enclve "Pape Local.

2,09 (ha)

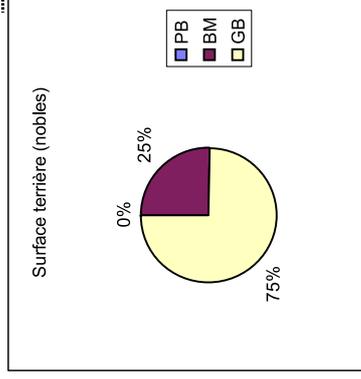
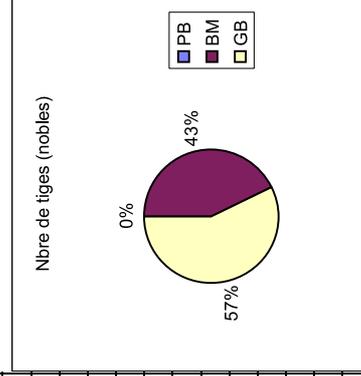
Date inventaire
mai-07

2,09 (ha)

Date inventaire
mai-07

Diam.	CHENE			FRENE			AUTRES			TOTAL
	g un.	Nbre	Nbre	Nbre	Nbre	Nbre	Nbre	Nbre		
20	0,03									
25	0,05									
30	0,07	7	1	57	65					
35	0,10	22	2	24	48					
40	0,13	19		5	24					
45	0,16	14	1	5	20					
50	0,20	25	1		26					
55	0,24	26			26					
60	0,28	18			18					
65	0,33	14			14					
70	0,38	4			4					
75	0,44									
80	0,50									
85	0,57									
90	0,64									
95	0,71									
100	0,79									
105	0,87									
TOTAL		149	5	91	245					

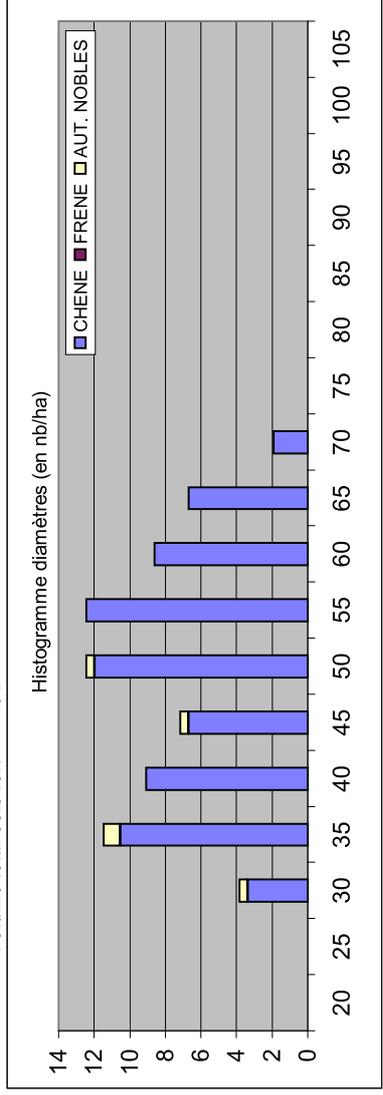
GGB/GBM	CHENE	FRENE	NOBLES	TOTAL
n60+/n50+	3,09		2,95	1,46
n70+/n50+	0,41		0,41	0,41
Dg	0,05		0,05	0,05
Dg40+	50	#DIV/0!	50	44
	53	#DIV/0!	53	53



Détails Autres nobles	
Fruiter	HET
20	
25	
30	1
35	1
40	
45	1
50	1
55	
60	
65	
70	
75	
80	
85	
90	
95	
100	
105	

CHENE	FRENE			NOBLES			TOTAL		
	N	G	V Grume	N	G	V Grume	N	G	V Grume
PB									
BM	30	3,5	29	32	3,7	30	75	7,4	60
GB	42	10,7	100	42	10,8	101	42	10,8	101
BM+GB	71	14,2	129	74	14,5	131	117	18,2	161
Total	71	14,2	129	74	14,5	131	117	18,2	161

Volume total 'grume' 269
Volume total bois fort 451



Total
Détails AF
F.D
F.T
Volume total 'grume' 337
Volume total bois fort 519

Détails AF	
20	
25	
30	10
35	9
40	5
45	5
50	5
55	5
60	5
65	5
70	5
75	5

CHA charme BOU Bouleau TRE tremble ROB robinier

Forêt domaniale de Citeaux

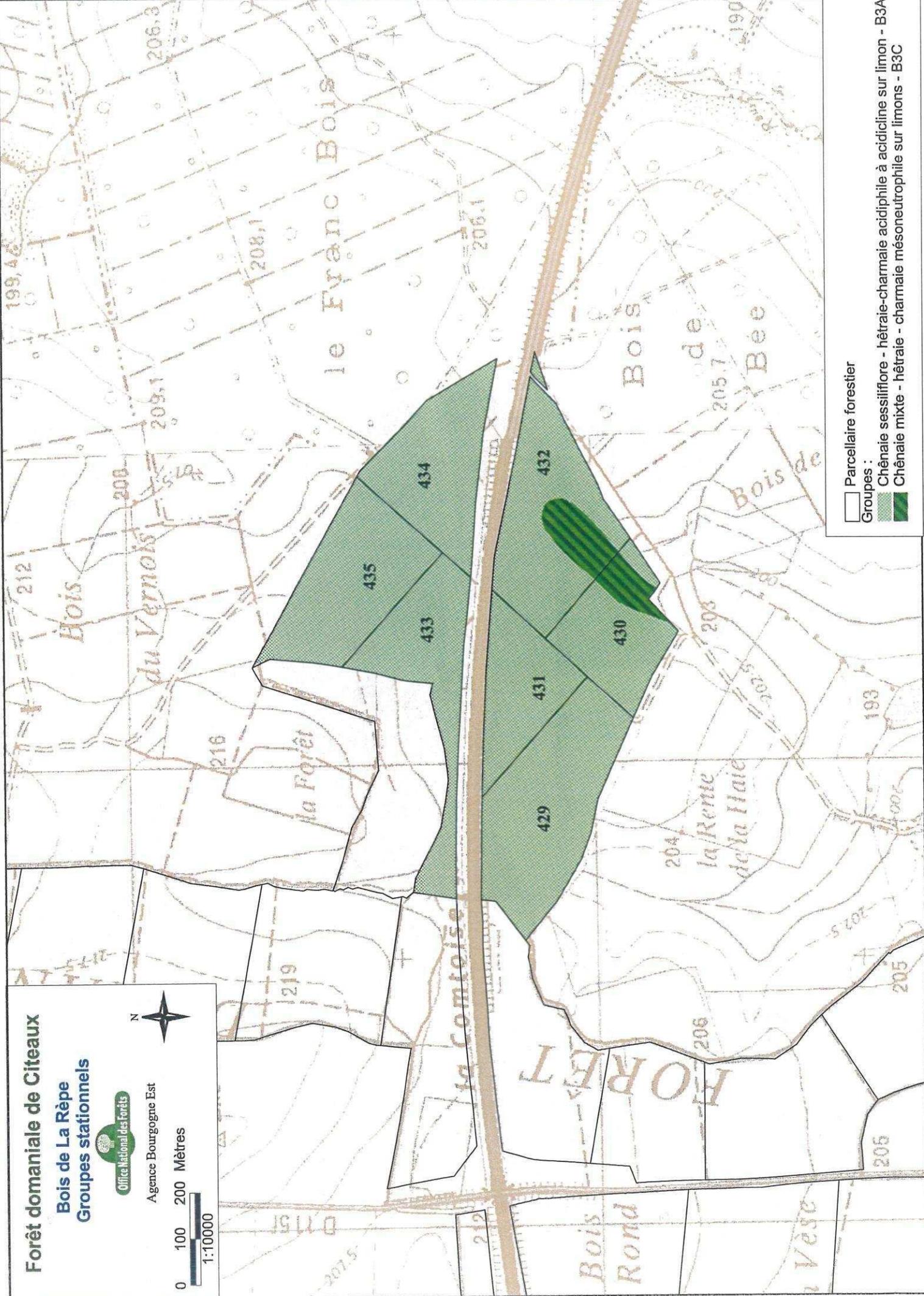
Bois de La Rèpe Groupes stationnels



Agence Bourgogne Est

0 100 200 Mètres

1:10000



Parcellaire forestier

Groupes :

- Chênaie sessiliflore - hêtre-charmaie acidiphile à acidiline sur limon - B3A
- Chênaie mixte - hêtre - charmaie mésoneutrophile sur limons - B3C

Forêt domaniale de Citeaux

Bois de La Rêpe Peuplements

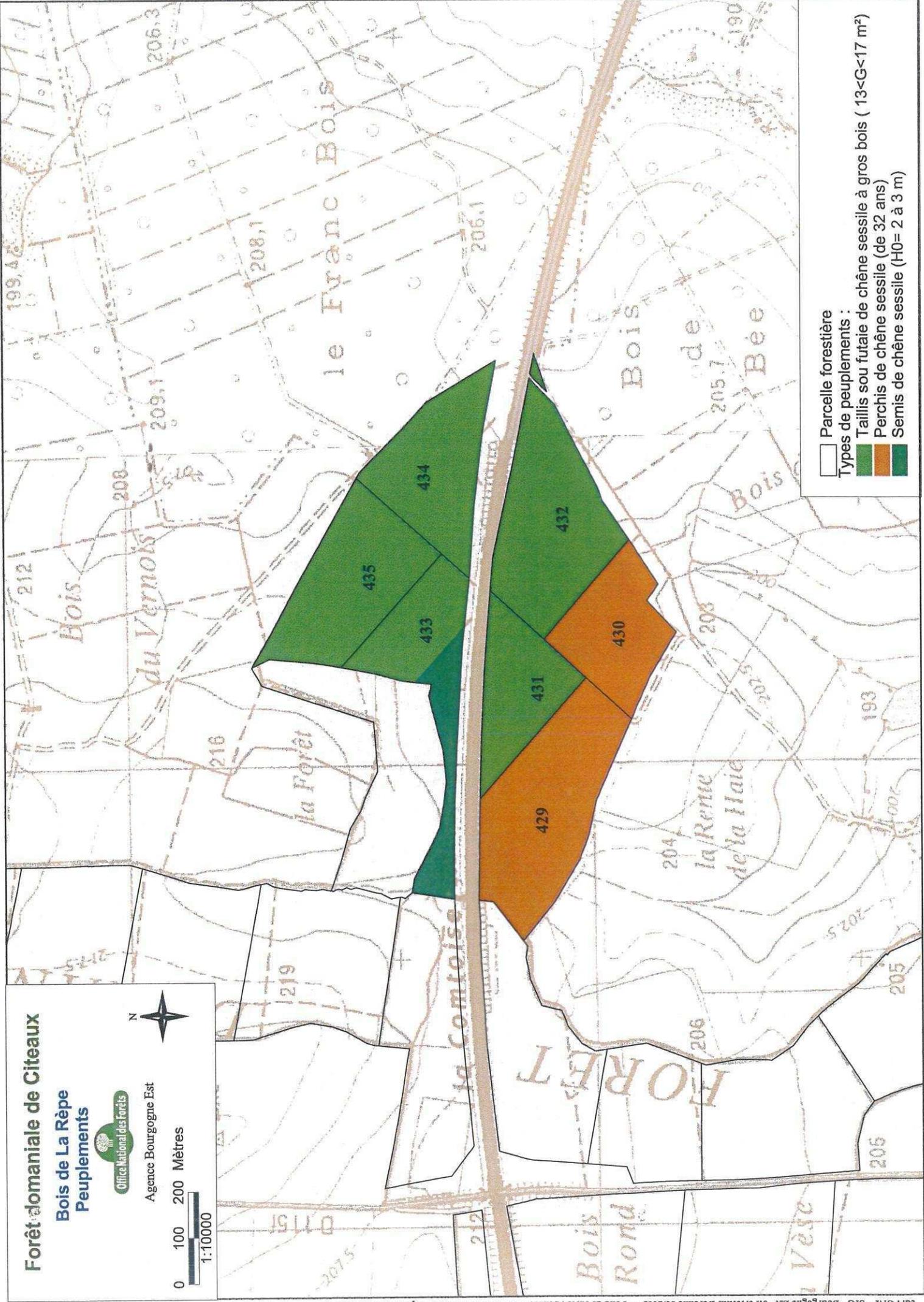


Agence Bourgogne Est



0 100 200 Mètres

1:10000



Parcelle forestière

Types de peuplements :

Taillis sous futaie de chêne sessile à gros bois (13<G<17 m²)

Perchis de chêne sessile (de 32 ans)

Semis de chêne sessile (H0= 2 à 3 m)

Forêt domaniale de Citeaux

Bois de La Rèpe Aménagement

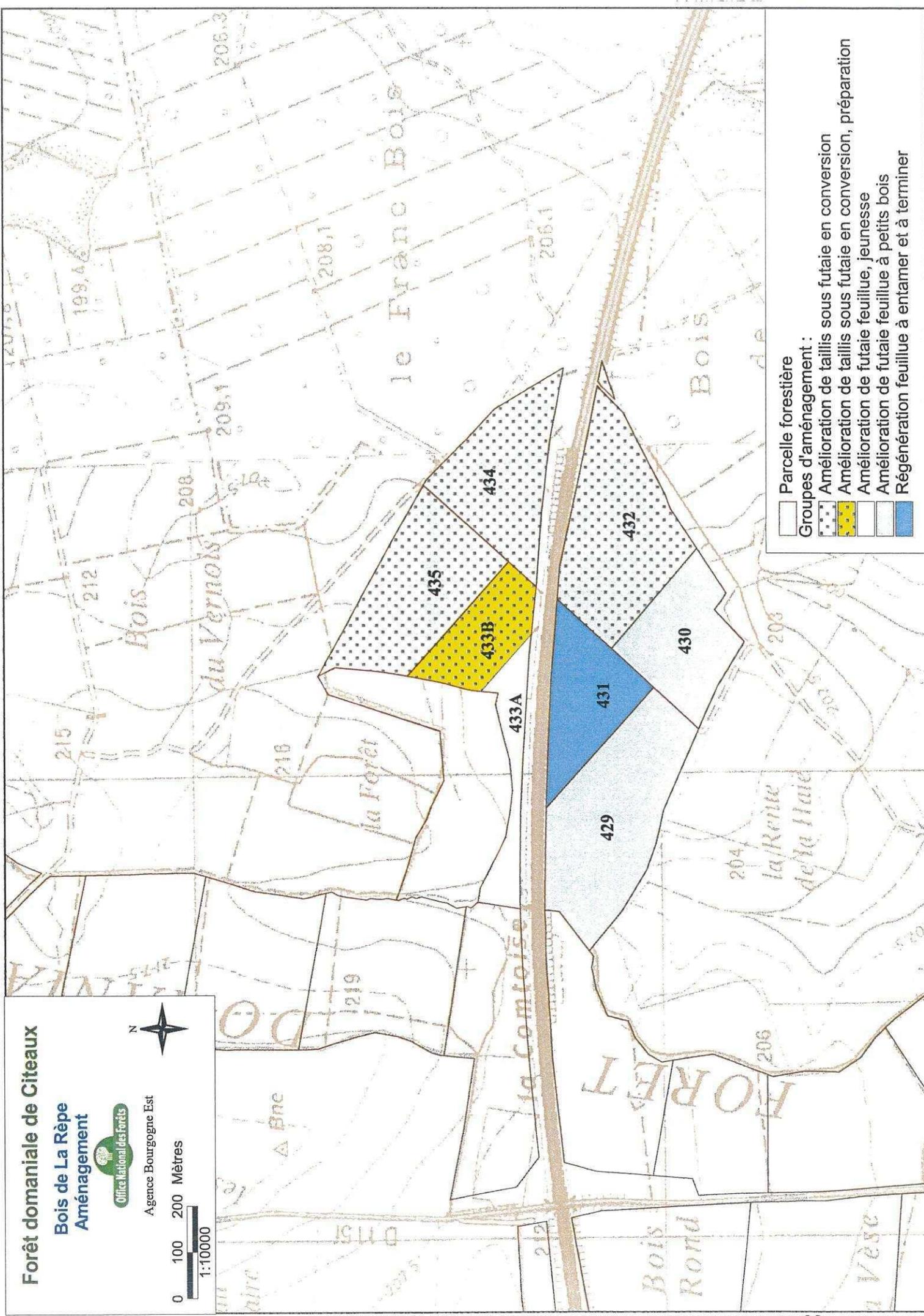


Agence Bourgogne Est



0 100 200 Mètres

1:10000



- Parcelle forestière
- Groupes d'aménagement :
- Amélioration de taillis sous futaie en conversion
 - Amélioration de taillis sous futaie en conversion, jeunesse
 - Amélioration de futaie feuillue, jeunesse
 - Amélioration de futaie feuillue à petits bois
 - Régénération feuillue à entamer et à terminer